

AVENTICUM

Nouvelles de l'Association Pro Aventico

N° 1 2002

Paraît deux fois l'an, en mai et en octobre

Avenches, une ville au cœur de l'actualité



Avenches, la capitale de la Suisse Romaine, se renouvelle sans cesse, au fur et à mesure que son exploration se poursuit. Nouveaux bâtiments, nouvelles découvertes, nouvelles datations: il n'y a pas de jour sans que notre connaissance du passé de la cité romaine s'étende et s'approfondisse. Avenches est au cœur de l'actualité. Le saviez-vous ?

Des fouilles se poursuivent, le plus souvent dictées par l'urgence de constructions nouvelles. Les édifices anciens, comme l'amphithéâtre ("les Arènes"), le théâtre ou les thermes de Perruet bénéficient eux aussi de travaux d'entretien et d'études scientifiques. Les salles d'exposition du Musée ont connu un rajeunissement longtemps attendu. Et les "Apéritifs" qui s'y déroulent chaque mois sont de plus en plus fréquentés.

Mais l'objectif principal de la Fondation Pro Aventico, l'organe de direction du site romain, est le transfert du Musée de son emplacement actuel au Château d'Avenches. Une étude de faisabilité est en cours, financée pour deux tiers par l'Etat de Vaud et pour un tiers par l'Association Pro Aventico. Il s'agit d'un projet à deux facettes: d'une part, la restauration du Château Renaissance et de l'autre la présentation des trésors que recèlent le Musée actuel et ses réserves selon les principes d'une muséographie moderne.

Soucieuse d'informer le public des dernières nouvelles de l'archéologie avenchoise, l'équipe du Musée romain lance aujourd'hui un nouveau périodique, destiné à remplacer le bulletin "Aventicum". Cette élégante publication, destinée aux membres de l'Association Pro Aventico, vise aussi un public plus large. Plaisante, distrayante, vivante, elle ne cache pas ses ambitions: faire connaître Avenches la romaine, la vie du site antique, ainsi que les acteurs qui aujourd'hui l'animent: chercheurs, fouilleurs, restaurateurs d'art et autres savants qui tous font progresser nos connaissances.

Le potentiel de l'Avenches romaine est immense. Maintenant qu'Avenches est reliée au reste de la Suisse et de l'Europe par un axe autoroutier, le site attirera un nombre croissant de visiteurs, qui, à leur tour, feront rayonner la ville et, ce qui ne gêne rien, apporteront de précieuses rentrées financières.

Alors que la Fondation Pro Aventico sert de relais entre les autorités fédérales, cantonales et les archéologues actifs sur le site, l'Association Pro Aventico, elle, est tournée vers le public. Public local, d'abord, mais aussi régional, cantonal et national, puisque ce qui touche l'Avenches romaine intéresse toutes les personnes attentives au passé romain de l'Europe. Le nouvel "Aventicum" aidera l'Association Pro Aventico à mieux remplir sa mission d'information auprès du public. Nous sommes certains qu'il atteindra les buts ambitieux que se sont fixés ses éditeurs.

Pierre Ducrey,
président de l'Association Pro Aventico
et de la Fondation Pro Aventico



Statuette en bronze de Bacchus. Musée romain d'Avenches.

Photo R. Bersier, Fribourg

Opinions	Halte au pillage des biens culturels !	2
Nouvelles du site	Du nouveau sur les coteaux	3
Métiers en questions	Les restaurateurs se mettent à table	4-5
Du côté des monuments	Quand pourra-t-on voir les thermes découverts en 1994 ?	6-7
Echos du Musée	Lorsque les pierres étaient précieuses...	8

Halte au pillage des biens culturels !

En Suisse, la législation actuelle ne permet pas de protéger efficacement le patrimoine culturel national et celui des autres pays des transactions dommageables ou condamnables.

Au cours des dernières décennies, le transfert illégal de biens culturels est devenu un commerce très lucratif, relevant dans bien des pays du crime organisé. Les spécialistes estiment que le commerce illicite d'objets d'art est, à côté des trafics de drogue et d'armes, le marché où l'on dénombre le plus de transactions illégales. Le transfert illicite de biens culturels a pour conséquence pillages, destructions de sites archéologiques, contrebande et blanchiment d'argent. Le patrimoine culturel de nombreuses régions du monde a de ce fait subi des dommages considérables.

Avec les Etats-Unis, l'Angleterre et la France, la Suisse est l'une des principales places mondiales du marché de l'art. A la différence de ses voisins européens et d'autres nations possédant un important marché de l'art, la Suisse n'est liée par aucun instrument international réglementant le transfert des biens culturels. Elle n'a pas non plus, sur le plan fédéral, de lois spécifiques réglant le commerce et le trafic des biens culturels. Par conséquent, ses intérêts dans ce domaine ne sont pas respectés à l'étranger et, inversement, ceux d'autres pays ne le sont pas non plus dans notre pays.

Qu'est-ce que la Convention de l'UNESCO ?

La Convention de l'UNESCO de 1970 est un traité international multilatéral concernant la protection des biens culturels. Elle contient des dispositions minimales sur les mesures d'ordre législatif, administratif et de droit international que les Etats parties doivent prendre pour empê-

cher le trafic illégal de biens culturels. A ce jour, 91 Etats ont ratifié la Convention, dont six pays membres de l'Union Européenne (la France, la Finlande, la Grèce, l'Italie, le Portugal et l'Espagne) ainsi que l'Australie, le Canada et les Etats-Unis. La Grande-Bretagne, le Japon et la Belgique en préparent actuellement la ratification.

Pourquoi une nouvelle loi fédérale ?

La Convention de l'UNESCO de 1970 est un traité international qui n'est pas directement applicable et qui doit encore être concrétisé par une législation nationale d'application. La Suisse ne disposant d'aucune législation fédérale régissant le transfert des biens culturels, la ratification de la convention nécessite donc l'élaboration d'une nouvelle loi. Celle-ci permettra de mieux protéger le patrimoine culturel suisse, de favoriser les échanges internationaux d'objets d'art et de contribuer à une protection plus efficace des biens culturels d'autres pays. Elle concerne principalement le patrimoine archéologique, ethnologique et religieux.

Le projet de loi transmis aux Chambres par le Conseil fédéral, sera traité par celles-ci au printemps 2002 et devra être ensuite soumis à votation populaire.

La soussignée soutient l'adoption de cette nouvelle loi.

Anne Hochuli-Gysel,
directrice du Site
et Musée romains d'Avenches

Principales obligations de la Convention que devra remplir la Confédération

- Combattre l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites de biens culturels.
- Etablir un inventaire des biens culturels suisses à protéger dont l'exportation constituerait un appauvrissement du patrimoine culturel national.
- Prendre des mesures pour empêcher l'acquisition par les musées et autres institutions similaires de biens culturels en provenance d'un autre Etat partie exportés illicitement.
- Interdire l'importation de biens culturels volés sur le territoire d'un autre Etat partie et restituer ces biens à l'Etat d'origine (applicable 30 ans après le vol).
- Coopérer avec les Etats parties dont le patrimoine culturel est menacé par des pillages archéologiques ou ethnologiques.
- Obliger les commerçants d'art à tenir un registre mentionnant la provenance de chaque objet et à informer leurs clients d'éventuelles interdictions d'exportation de certains objets.

Pour en savoir plus:

consulter le site www.culture-suisse.admin.ch/arkgt/kgf



Séigraphie de Serge Clerc

Des chiffres impressionnants

En 1998, plus de 60'000 vols de biens culturels ont été signalés à Interpol. Pour 1999, l'Italie a par exemple annoncé 2042 vols portant sur un total de 24'598 objets. La même année, le nombre de vols s'est élevé à 5988 en France, 2175 en Allemagne, 2077 en République tchèque et 2684 en Russie.

Ces cinq dernières années, les carabinieri italiens ont séquestré plus de 120'000 objets archéologiques provenant de fouilles clandestines. On estime par exemple que seuls 6 % des vases apuliens mis en circulation sur le marché mondial proviennent de fouilles légales. Pour la seule région des Pouilles (l'ancienne Apulie) près de 100'000 tombes ont été pillées et détruites.

Les autorités nigérianes estiment que 90 % des tombes de la région de Bura ont été pillées depuis 1994, année où l'Europe a découvert la richesse de leur mobilier funéraire. Quant au Mali, le nombre de sites archéologiques saccagés est évalué à 70 % du total.

Au Pérou, l'état actuel de la recherche donne à penser qu'avec plus de 100'000 pillages de tombes, près de la moitié des sites archéologiques recensés dans le pays a été victime de fouilles clandestines. 90 % des objets en or figurant dans les collections du monde entier proviennent de pillages de tombes de la région de Batán Grande.

Votre avis nous intéresse !

Un article ou un dossier vous a fait réagir ?

Souhaitez-vous vous exprimer sur un sujet concernant le site d'Aventicum ?

Votre courrier fera l'objet d'une rubrique à partir du prochain numéro.

Rédaction "Aventicum", Case postale 237, 1580 Avenches

E-mail : marie-france.meylan@musrav.vd.ch

Du nouveau sur les coteaux...

Habitants d'Avenches et visiteurs occasionnels de l'ancienne capitale de la cité des Helvètes auront peut-être été intrigués à la vue de ces curieux abris de fortune, comme sortis de terre entre champs de maïs et champs de blé, au sommet des coteaux dominant à l'Est le site de l'antique Aventicum.

Rien d'étrange pourtant à cela pour qui sait que dans cette région excentrée de la ville romaine a débuté, en juillet dernier, la première phase d'un important programme de fouilles de sauvetage lié à la réalisation de la seconde étape des travaux du Syndicat d'améliorations foncières d'Avenches-Donatyre. Ceux-ci prévoient l'aménagement, à l'automne 2002, de plusieurs chemins bétonnés ou bitumés et l'implantation de près de 600 mètres de drainages et de collecteurs.



Prélèvement d'une urne funéraire en céramique: Ariane Pantet enveloppe le récipient de bandes plâtrées en vue de son transport vers le laboratoire de restauration.

Il s'agit d'une véritable aubaine pour les archéologues avenchois, qui leur offre en effet la possibilité d'élargir le champ de leurs investigations à des secteurs du site jusqu'ici pratiquement inexplorés puisque voués, par arrêté de classement, aux seules activités agricoles.

C'est donc sur le tracé de l'un des chemins de dévestiture projetés que s'est tout d'abord portée l'attention de l'équipe de fouille de la Fondation Pro Aventico, composée pour l'occasion d'une dizaine de personnes. Au-delà de toute attente, les vestiges mis au jour lors de cette première intervention se sont révélés particulièrement denses. De part et d'autre d'une voie romaine dont la présence était jusqu'ici insoupçonnée et qui reliait la ville à l'une des principales portes de l'enceinte monumentale à quelque 200 mètres de là vers l'Est, sont ainsi apparus une quinzaine de tombes à incinération appartenant à une nécropole remontant à la première moitié du 1^{er} siècle de notre ère, ainsi que les vestiges d'un atelier de potier du début du 2^e siècle après J.-C.

C'est dans la perspective de nouvelles découvertes tout aussi intéressantes sur l'occupation de ces secteurs méconnus de la ville romaine que ce programme de recherches se poursuivra jusqu'à l'été 2002.

Pierre Blanc



Parmi les nombreux objets déposés à l'intérieur des tombes en guise d'offrandes, ce lapin dodu, en terre cuite, recouvert d'une glaçure verte, fabriqué dans un atelier gaulois vers 50-70 ap. J.-C. Il s'agit en réalité d'un petit vase à parfum, dont on distingue l'anse et le goulot sur le dos de l'animal.

Des récipients en céramique et en verre contenant des parfums et des onguents sont fréquemment retrouvés dans les sépultures gallo-romaines, en particulier dans les tombes de femmes.

RECHERCHES

Que devient Aventicum après le passage dévastateur des Alamans entre 275 et 277 ap. J.-C. ?

A-t-elle été rasée comme le prétend l'historien Ammien Marcellin, qui a visité Aventicum vers 355 et qui la décrit comme "une ville abandonnée sans doute, mais jadis fort illustre, comme l'attestent aujourd'hui ses édifices à demi-ruinés" ? Ou a-t-elle continué d'exister et, si oui, de quelle manière ?



Image tirée de la bande dessinée de D. Simko et Roloff, *Prisca et Silvanus. La destruction d'Augusta Raurica*, Augst, 1997, p. 47.

C'est le thème sur lequel se sont penchés plusieurs archéologues d'Avenches durant l'année 2001, suite aux résultats exceptionnels obtenus lors de sondages pratiqués aux abords du théâtre antique (voir le Bulletin Pro Aventico 41, 1999). Ceux-ci ont démontré qu'Aventicum, bien qu'affaibli par ces événements violents, avait cependant continué d'exister, conservant même une importance certaine dans la région.

Pierre Blanc, archéologue, et Suzanne Frey-Kupper, archéologue et numismate, ont ainsi eu l'occasion de présenter les résultats de ces fouilles et les perspectives de recherches qui en découlent au Cercle vaudois d'archéologie à Lausanne le 14 juin 2001.

Pierre Blanc (*photo*) a en outre présenté une communication sur ce même thème dans le cadre d'un colloque intitulé *De l'Antiquité tardive au haut Moyen Age (300-800)*, qui s'est tenu à Berne les 23 et 24 mars 2001.

Il a également donné une conférence intitulée *Avenches dans l'Antiquité tardive* lors du colloque *Villes et villages, tombes et églises: La Suisse de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age* qui s'est déroulé à Fribourg du 25 au 29 septembre 2001.



Les restaurateurs se mettent à table

Les restaurateurs inaugurent une série d'entretiens consacrés aux collaboratrices et collaborateurs qui œuvrent pour le site et le Musée romains d'Avenches. Archéologues, techniciens de fouilles, dessinateurs, conservateurs, secrétaires, gardiens, fouilleurs, collaborateurs chargés de l'entretien du site et de la propreté des locaux, toutes et tous, par leurs compétences et leur complémentarité contribuent au bon fonctionnement des institutions qui les emploient, à savoir la Fondation Pro Aventico pour la majeure partie d'entre eux et l'Etat de Vaud pour les autres.

Matthias Kaufmann, vous travaillez comme restaurateur sur le site d'Avenches depuis plusieurs années. Quelle est la fonction d'un laboratoire comme celui-ci ?

Notre principale mission est d'assurer un traitement adéquat aux objets archéologiques ainsi qu'aux vestiges architecturaux. Sur un site comme Avenches, notre travail est très diversifié: nous nous occupons aussi bien d'objets en verre, en métal ou en céramique, que des monnaies, des ossements, de la corne ou de l'ivoire. Nous nettoyons, conservons, restaurons et recollons également des blocs d'architecture, des éléments de sculptures, des peintures murales ou des mosaïques.

J'imagine que vous êtes également amenés à intervenir directement sur le terrain ?

Oui, bien sûr. Nous travaillons en étroite collaboration avec les archéologues du site. Nous pratiquons des opérations de sauvetage lorsque ceux-ci découvrent par exemple une mosaïque ou une peinture murale. Faute de pouvoir les conserver sur place, nous les prélevons, les restaurons en laboratoire et leur assurons des conditions de stockage optimales. Notre équipe est plus particulièrement spécialisée dans la restauration des mosaïques; aussi nous arrive-t-il d'être mandatés ailleurs, comme à Orbe par exemple.

Intervenez-vous directement sur les monuments ou faites-vous appel à des spécialistes ?

Lorsqu'il s'agit de consolider, de compléter certaines parties d'un monument ou encore de rendre son plan compréhensible pour le visiteur, nous sommes confrontés à des situations très variées pour lesquelles nous devons à chaque fois trouver des solutions appropriées. Certains travaux sont assumés par des conservateurs-restaurateurs spécialisés, d'autres se font avec la collaboration d'entreprises de génie civil. Nous travaillons bien évidemment d'entente avec le responsable des monuments, Philippe Bridel, ainsi qu'avec l'archéologue cantonal, Denis Weidmann.

Le théâtre antique se désagrège jour après jour, menaçant même la sécurité des visiteurs. Qu'est-il prévu de faire pour la conservation de ce monument ?

Vous avez raison. Il est évident qu'un assainissement complet de ce monument s'impose. Ceci constitue un projet interdisciplinaire d'envergure exigeant la collaboration de spécialistes œuvrant aussi bien dans le domaine de l'archéologie, de la conservation-restauration, de l'hydrologie, de la statique ou encore des sciences des matériaux. Un tel programme implique d'importants moyens financiers et ne peut être réalisé du jour au lendemain.

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

A l'heure actuelle, nous en sommes à la première étape du processus qui consiste en une étude archéologique préliminaire qui sera suivie par une restauration globale du monument.

En attendant, nous intervenons ponctuellement pour remédier aux situations menaçant la sécurité des visiteurs ainsi que pour limiter la dégradation des parties originales de l'édifice.



L'équipe de restauration au grand complet: de gauche à droite: Matthias Kaufmann, Jeannette Jakob, Alain Wagner, Myriam Krieg et Verena Fischbacher.

Le labo en bref

Willy Eymann, engagé tout d'abord comme gardien du Musée pour son "amabilité et ses talents non négligeables de bricoleur" (Bulletin Pro Aventico 18, 1961, p. 10), pourra se consacrer entièrement à la restauration des objets à partir de 1965, lorsqu'un poste de conservateur sera officiellement créé. Willy Eymann équipera donc le tout premier laboratoire du site. Il prendra sa retraite en 1983 et sera remplacé par André-Rudolf Glauser. Ce dernier sera chargé de l'installation de l'actuel laboratoire à la rue du Pavé 4.



Restaurer la pierre : tout un art !
Matthias Kaufmann recolle un bassin en grès.

Verena Fischbacher, vous êtes restauratrice à Avenches depuis bientôt 30 ans. Est-ce un attachement incondicional à Aventicum ou une passion démesurée pour l'archéologie ?

Après 30 ans d'activité sur le même site en tant que conservatrice-restauratrice, mon intérêt et ma motivation restent intacts. Pourquoi ? D'une part le fait de se concentrer sur un seul "objet" (le site d'Aventicum) permet de suivre pas à pas, fouille après fouille, étude après étude, la progression de la connaissance. D'autre part, le contact quotidien et la collaboration avec les chercheurs qui se succèdent depuis trois décennies sur les fouilles, dans les dépôts, au Musée, contribuent à stimuler cette passion: la restauration n'est pas une activité déconnectée mais parfaitement intégrée aux recherches en cours visant à mieux comprendre le passé d'Avenches.

J'imagine que le fait de toucher les objets, d'en observer chaque détail, de les photographier et parfois même de les radiographier vous amène à faire des observations complémentaires à celles des archéologues.

La prise en compte des questions les plus variées, liées aux matériaux les plus divers (bronze, fer, céramique, peinture murale, mosaïque...), permet d'accéder à la connaissance des gestes des artisans qui ont réalisé un objet, de se rapprocher de leur savoir-faire.

La connaissance de la chaîne opératoire pour la fabrication des objets en fer permet par exemple d'identifier les

traces de lime, de martelage, de soudure, etc. Les déchets de fabrication de petits objets sont aussi importants car ils attestent l'existence d'un atelier.

Dans le cas de la pose d'une mosaïque, l'observation de changements de mortiers peut permettre de restituer des rythmes journaliers; autre exemple, les différentes techniques de supports (roseaux, lattes de bois, tuiles), sur lesquels étaient posés les plafonds peints, peuvent être identifiées en observant la face arrière des peintures murales.

Ces observations ont-elles une influence sur le choix des méthodes appliquées ?

Absolument. La maîtrise de ces différents éléments, des recettes et gestes des artisans antiques, conduisent aussi au choix des méthodes d'intervention, de conservation et de restauration les mieux adaptées pour assurer la pérennité de l'objet.

Les restaurateurs établissent aussi le processus de dégradation, lente, des objets, de leur abandon à leur mise au jour par les archéologues. Le recours aux expertises et analyses scientifiques issues des horizons les plus variés contribuent à ces choix.

Chacun des objets que vous traitez a une histoire; vous arrive-t-il de vous laisser entraîner dans le tourbillon du temps, d'imaginer les gens au-delà des objets ?

Oui bien sûr, cela m'arrive très souvent. On a toujours une pensée pour les gens qui ont porté, fabriqué ou utilisé tel ou tel objet 2000 ans avant vous. Grâce à notre sens de l'observation, nous pouvons voir par exemple s'il y a des traces de cuir sur une boucle de ceinture ou des restes de tissu dans une fibule (agrafe permettant de fixer ou d'ornier un vêtement). D'infimes particules de métal autour d'une pierre précieuse indiquent la manière dont elle était sertie et la qualité de son support; des restes de nourriture au fond d'un pot à cuire pourront être étudiés... autant d'informations qui nous permettent de nous glisser quelques instants dans la vie quotidienne de nos prédécesseurs.

Quel type d'objet restaurez-vous et quelles matières préférez-vous ?

La matière que je préfère, c'est le métal; au fil des années, j'ai acquis une solide expérience dans le traitement des métaux. J'ai également un faible pour tout ce qui est architecture et construction (mosaïque, peinture murale, sculpture, etc.); cela me vient probablement de ma formation de dessinatrice en architecture.

Un aspect passionnant est aussi le changement d'échelle: recoller une intaille de moins de 1 cm² ou, à l'inverse, une statue de plus de 200 kg, un gobelet en verre de quelques dixièmes de millimètre d'épaisseur ou les peintures d'une chambre voûtée comme celle qui est reconstituée au deuxième étage du Musée.

Pourquoi faut-il restaurer les objets ?

Restaurer certaines pièces exceptionnelles pour une exposition ne représente qu'une petite partie de l'activité

d'un laboratoire. Le conditionnement de milliers d'objets ou de fragments d'objets, même anodins (apparemment) en vue de leur conservation à long terme dans les dépôts est un geste fondamental; assurer la transmission de ces témoins dans de bonnes conditions en prévision d'études futures représente un enjeu primordial: radiographies, stockage dans un milieu adéquat (température, humidité). Tout cela permettra d'interroger à nouveau ce patrimoine dans 10, 20 voire 50 ans, avec de nouvelles questions issues de la progression dans la connaissance des objets et de leur contexte. Dans ce même ordre d'idées, les conservateurs-restaurateurs sont appelés à intervenir en amont, sur le terrain, pour prodiguer conseils et premiers soins, souvent déterminants pour la survie des objets (pensons aux matières organiques...).

Bref, un métier qui échappe à la routine, dont je n'ai pu aborder ici que quelques aspects !

La formation en conservation-restauration

Les HES (Hautes Ecoles Spécialisées) de Suisse offrent des formations dans différents domaines de la conservation-restauration. Depuis 1996, il est possible de se spécialiser en archéologie et en ethnologie. Le titre délivré par l'école est un diplôme de "conservateur-restaurateur HES, orientation objets archéologiques et ethnographiques", reconnu par l'OFIAMT.

Contacts : Haute Ecole d'arts appliqués du canton de Neuchâtel
Rue de la Paix 60
CH-2301 La Chaux-de-Fonds
<http://www.heaa-ne.ch>

Association Suisse de Conservation et Restauration SKR/SCR
Secrétariat
Brunngasse 60 / Case postale
CH - 3007 Bern
<http://www.skr.ch>

Alain Wagner, voilà sept ans que vous prêtez main forte au laboratoire du Musée. Comment êtes-vous arrivé à Avenches ?

C'est effectivement en mai 1994 que j'ai rencontré André-Rudolf Glauser, le précédent responsable du laboratoire du Musée romain d'Avenches, alors que je travaillais sur des fouilles à Payerne, sur le tracé de l'autoroute A1. C'est lui qui m'a intégré dans son équipe.

Quel genre de travail faites-vous ?

J'ai participé à la reconstitution de la chambre voûtée de l'insula 10 qui se trouve au deuxième étage du Musée. J'ai en outre recollé de nombreuses sculptures de la nécropole d'En Chaplix, restauré en partie la mosaïque d'Hercule et Antée qui se trouve au rez-de-chaussée du Musée, nettoyé un grand nombre de mosaïques présentées lors du colloque international AIEMA en 1997. Je suis également amené à participer à l'exécution de mandats extérieurs; nous avons par exemple restauré les sols de galets de la cour du Musée national de Prangins ou encore restauré les mosaïques de la villa d'Orbe.

A part tous ces travaux de restauration, je participe aussi au montage des expositions temporaires, ainsi qu'à la rénovation des salles du Musée.

Pourquoi faites-vous ce métier ?

Ce travail me plaît car il permet de faire revivre le passé au présent pour le futur (*petit sourire*). Il est très varié, impose d'avoir des aptitudes manuelles mais aussi d'être ingénieux et imaginatif en ce qui concerne les méthodes de restauration à appliquer.

Le travail sur le site d'Avenches est très enrichissant grâce à la collaboration entre fouilleurs, archéologues, chercheurs et restaurateurs, qui permet de suivre le parcours de l'objet de la fouille au musée.

Vous êtes très polyvalent et avez une solution à tout. Peut-on dire que vous êtes indispensable ?

On est tous indispensable... à un moment ou à un autre...



Alain Wagner et Verena Fischbacher installent la mosaïque d'Hercule et Antée à l'étage inférieur du Musée.

Propos recueillis par
Marie-France Meylan Krause

Quand pourra-t-on voir les thermes de l'insula 19 découverts en 1994 ?

Les promeneurs se rendant de l'amphithéâtre aux thermes de Perruet en longeant la route cantonale sont peut-être intrigués par la présence des gabarits encadrant depuis plusieurs années une vaste excavation ouverte derrière la bâtisse à l'enseigne du "Restaurant des Bains".

Un panneau explicatif apposé sur la clôture provisoire de cette parcelle renseigne les visiteurs les plus curieux.

L'emplacement des thermes fouillés partiellement dès le 18^e siècle occupait la superficie d'un quartier complet de la trame urbaine (insula), aujourd'hui largement oblitéré par le tracé de la route cantonale et par des constructions érigées aux 19^e et 20^e siècles.

Ce quartier, au nord de la route cantonale, se trouve donc dans la partie constructible du site d'Aventicum, où des projets de construction sont périodiquement proposés. Le morcellement d'une parcelle autrefois en prés-champs a conduit dès 1991 à la procédure habituelle de l'évaluation du contenu du sous-sol, par sondages, puis à la fouille préventive du secteur à bâtir. Les vestiges des thermes apparaissaient en effet particulièrement délabrés et ne méritaient pas d'être conservés.

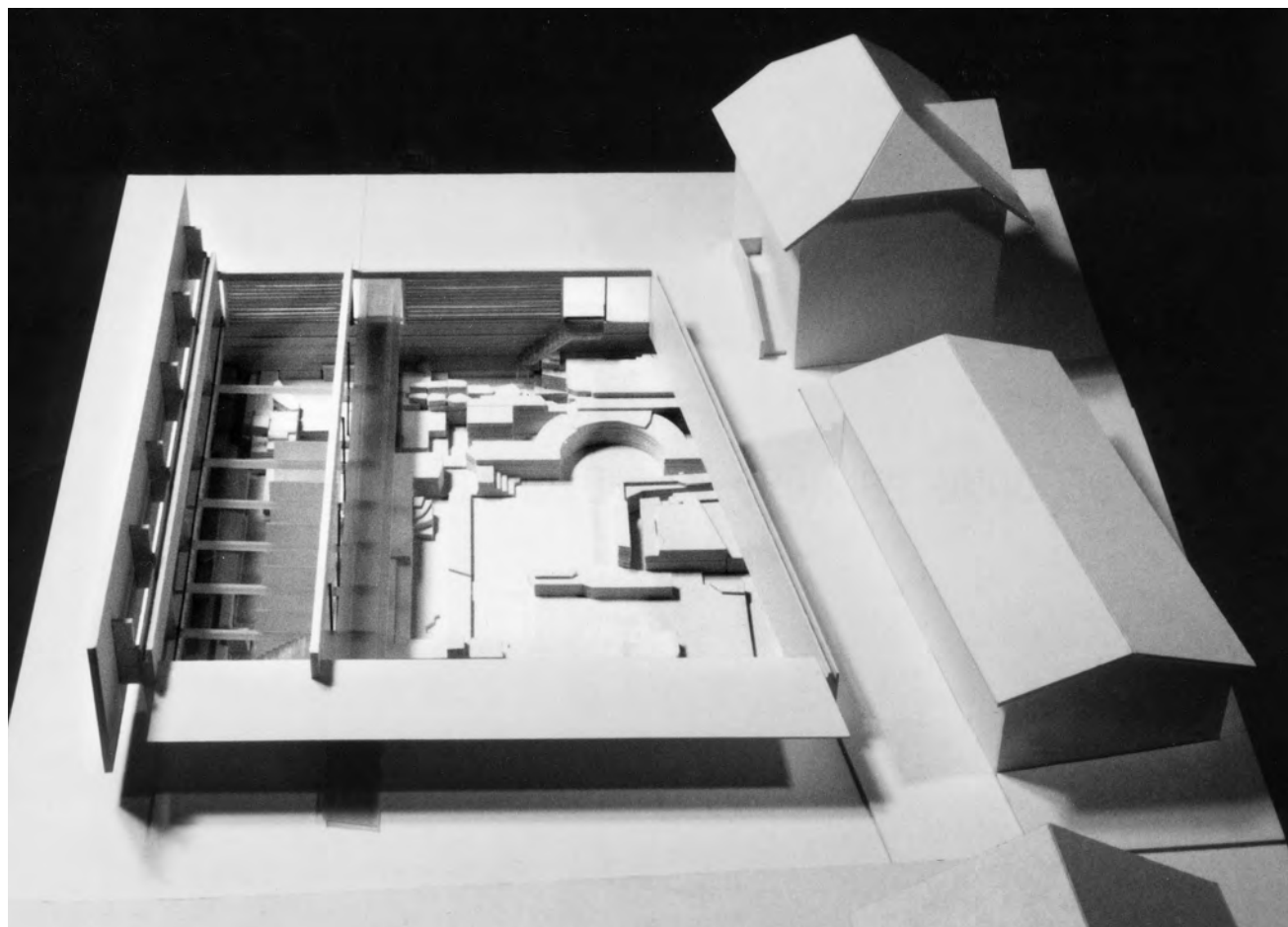
La plus ancienne piscine de Suisse

Les fouilles méthodiques engagées dès 1994 n'ont pas tardé à produire une surprenante découverte : les thermes du 2^e siècle cachaient les restes arasés et encore en fort bon état d'un premier établissement thermal monumental, érigé dès 29 après J.-C. et comportant un vaste bassin de natation, la plus ancienne piscine existant dans notre pays.

La destruction de ces éléments ne pouvant être envisagée raisonnablement, une procédure d'acquisition du terrain a été engagée par l'Etat, avec l'aide de la Confédération. Elle a été conclue par le classement des vestiges comme monument historique protégé, en 1999. Le Service des bâtiments de l'Etat a entre-temps engagé l'étude d'une construction assurant la protection durable des vestiges mis au jour, pour leur présentation aux visiteurs du site. Ce projet devait résoudre de nombreuses difficultés, techniques tout d'abord. Les vestiges monumentaux, constitués de matériaux fragilisés (terre cuite, mortier de chaux, enduits, bois, etc...), baignent dans une nappe phréatique dont le niveau doit être abaissé et contrôlé. L'impossibilité d'assécher totalement les structures impose de les maintenir au contraire dans un état d'humidité contrôlée, qui évite le dessèchement localisé, synonyme d'efflorescences salines à court terme et de destruction des matériaux sensibles à moyen terme. De tels phénomènes apparaissent inmanquablement après quelques années



Les vestiges des thermes de l'insula 19 à l'occasion de leur dégagement en 1994.



Maquette du bâtiment projeté (sans la toiture) qui devrait permettre d'abriter les vestiges des thermes et un espace muséographique. L. Bräker et F. Kontoyanni, architectes, Lausanne.

dans les abris qui ne prennent pas en compte de telles évolutions. L'exemple des thermes de Perruet, mis sous abri en 1957 est parlant : la dégradation de ces vestiges a impliqué de très lourdes opérations de restauration, aujourd'hui en voie d'achèvement.

Les problèmes d'urbanisme ne sont pas négligeables non plus. L'étude d'une construction assurant le climat nécessaire à la conservation a proposé un abri volumineux, proportionnel à l'étendue des vestiges à présenter, et assurant une stabilité climatique suffisante, évitant le recours à une climatisation artificielle, onéreuse et délicate à entretenir. Le volume proposé ne pouvait obéir d'emblée aux règles existant pour le bâti de ce quartier d'habitat et d'artisanat, ne serait-ce que par les distances aux limites des fonds voisins. Les vestiges des thermes s'engagent en effet même sous les fondations des bâtiments avoisinants. Diverses dérogations ont donc été requises.

D'oppositions en recours

Malgré la négociation de plusieurs servitudes et aménagements avec les voisins directement concernés, la mise à l'enquête du projet en 1999 a suscité les oppositions de plusieurs propriétaires des alentours. La Municipalité d'Avenches a levé leurs oppositions en septembre 1999, ce qui a entraîné le recours des opposants auprès du Tribunal administratif du canton de Vaud. Le jugement de cette instance n'est pas connu à ce jour et de nouvelles procédures sont encore possibles, selon la décision qui sera prise.

Dans cette attente, particulièrement longue et déplorable, aucun travail de mise en valeur ou de protection ne peut

être entrepris. Les vestiges, provisoirement protégés sous des abris de fortune ou des remblais légers, subissent une dégradation certaine, qui nécessitera une restauration approfondie.

Le canton de Vaud reste donc propriétaire du terrain, et le crédit d'ouvrage de fr. 3,2 millions alloué par le Grand Conseil en 1998 reste disponible et assorti des subventions fédérales nécessaires à la protection de ce monument d'intérêt national, dans l'attente de la délivrance du permis de construire espéré.

Le but de ce projet, rappelons-le, est de renforcer l'intérêt du site d'Aventicum pour ses visiteurs. Il s'inscrit dans le programme de réhabilitation et de mise en valeur des monuments romains dont l'Etat est propriétaire à Avenches, et que le Service des bâtiments réalise méthodiquement depuis 1985.

Le temple du Cigognier, le temple de la Grange-des-Dîmes, l'amphithéâtre, la tour du Musée et les thermes de Perruet ont déjà été restaurés et aménagés, dotés des accès et explications nécessaires.

Il serait extrêmement regrettable que les thermes de l'insula 19 ne puissent venir compléter cette liste des monuments visitables.

Mais il faudra sans doute patienter encore...

Denis Weidmann,
archéologue cantonal

La Tornallaz rendue au public !



La dégradation de l'épiderme de la tour a nécessité une restauration complète de la façade. Après ce lifting qui aura duré près d'une année, voici la Tornallaz et l'accès au mur d'enceinte rendus au public.

Seule des 73 tours de l'enceinte romaine qui ait subsisté sur une bonne hauteur, la Tornallaz fut transformée à plusieurs reprises et rehaussée au cours des siècles, pour servir longtemps de poste d'observation et de signalisation avant l'invention du télégraphe.

Elle est aujourd'hui un but apprécié de promenade: de sa terrasse, à laquelle on accède par l'escalier de chêne aménagé à l'intérieur, on bénéficie d'un point de vue exceptionnel sur les lacs de Morat et de Neuchâtel, le Vully et la plaine de la Broye, mais aussi sur le bourg d'Avenches et l'ensemble du site d'Aventicum dont certains des monuments sont toujours bien visibles.

Récemment, la tour est restée plus d'une année fermée au public; des travaux d'entretien et de restauration s'imposaient, des pierres s'étant détachées de la façade. Réalisés par la Commune d'Avenches, propriétaire de toute l'enceinte antique, ces travaux ont été l'occasion d'une fructueuse collaboration entre les spécialistes des époques médiévale et moderne de la section des Monuments historiques de l'Etat de Vaud et ceux du Site et Musée romains d'Avenches. Ils ont soumis les vieux murs à une enquête minutieuse pour distinguer ce qui est proprement romain de ce qui relève des diverses transformations que l'édifice a subies au cours des siècles, jusqu'aux restaurations du début du 20^e siècle.

Une restauration dans les règles de l'art

La dégradation de l'épiderme de la tour a nécessité une reprise complète de la façade, la pose d'ancrages pour fixer le parement au noyau de la maçonnerie et un nouveau garnissage de ses joints. On a cherché à distinguer la partie romaine de plan circulaire, dont la hauteur ne devait dépasser que de peu celle du chemin de ronde reconstruit par Louis Bosset de 1916 à 1921, de la surélévation des 14^e-15^e s. présentant un pan droit côté campagne; pour ce faire, on a traité en creux les joints de la maçonnerie antique et revêtu les parties hautes d'un enduit à la chaux laissant à peine entrevoir les moellons; ce crépi est d'un aspect semblable à celui qui avait été posé peut-être au Moyen Age déjà et qui reste visible en certains endroits. D'un blanc légèrement rosé qui a pu paraître un peu aveuglant pendant quelques mois, il a pris très vite une patine qui intègre la Tornallaz au paysage de ruines aménagées et restaurées de ce secteur de l'enceinte romaine, tout en rappelant sa longue histoire plus récente.

Rendue à nouveau accessible au public depuis l'été 2001, aujourd'hui comme hier, la Tour prend garde !

Philippe Bridel

EVENEMENTS

Des maîtres-bronziers à Aventicum

Un atelier de bronzier découvert en 1986 aux Conches-Dessous, à l'emplacement de notre actuel dépôt de fouilles, a récemment suscité l'enthousiasme de la communauté scientifique.

La publication détaillée de cette découverte a été programmée pour l'année 2002. Les archéologues du site, conscients de l'importance d'un tel ensemble, ont soumis les résultats de leurs recherches à l'avis de divers spécialistes du domaine de la métallurgie avant de se lancer dans une étude plus approfondie.

C'est ainsi que se sont réunis à Avenches le 3 septembre 2001, en plus des collaborateurs de la Fondation Pro

Aventico, une dizaine de chercheurs parmi les meilleurs de leur domaine, afin de discuter de cette découverte exceptionnelle.

Au terme de la journée, il est ressorti de la discussion que le local semi-enterré découvert en 1986 était en fait une fosse de coulée pour la fabrication de statues en bronze de grandes dimensions. Le moule en argile, qui renfermait le modèle en cire, était calé à l'intérieur de cette fosse; il

était ensuite chauffé afin d'en évacuer la cire, puis d'y couler le métal. De nombreux fragments de moule ont été identifiés, dont certains éléments de vêtements (draperie).

Vous pourrez découvrir ce thème dans le prochain Bulletin Pro Aventico qui paraîtra en juin 2002.

En plus des collaborateurs de la Fondation Pro Aventico, une dizaine de chercheurs se sont réunis à Avenches le 3 septembre 2001 afin de discuter de la découverte exceptionnelle que représente la fosse de coulée d'un atelier de bronziers.



Avenches-Rome, mêmes combats

Du 13 au 17 septembre dernier, les collaborateurs du site et du Musée romains d'Avenches, ainsi que les guides se sont rendus à Rome.



Ce fut pour eux l'occasion de découvrir ou de redécouvrir la Ville Eternelle et son patrimoine archéologique exceptionnel.

Ils ont également visité l'exposition "Arena e Sanguis" au Colisée, pour laquelle le Musée romain avait prêté un objet de choix: le fameux couteau au manche en ivoire représentant deux gladiateurs au combat (ci-contre).



Photo J. Zbinden, Berne

Lorsque les pierres étaient précieuses...

A Avenches, seules quelques-unes de ces matières sont attestées. L'ambre est représenté par quelques rares perles, ainsi que par une petite tête d'enfant sculptée. Une grande perle a été façonnée dans du cristal de roche. Cette matière est par ailleurs présente aussi sous la forme de morceaux non travaillés: on a pu démontrer que de la poudre de cristal de roche a

Le 13 octobre 2001, Anne Hochuli-Gysel inaugurerait le programme des Apéritifs du Musée de la saison 2001-2002. Gros plan sur un sujet passionnant...

D'où venaient les pierres précieuses dans l'Antiquité ? Quelle était leur signification ? Comment étaient-elles utilisées ? A qui appartenaient-elles ? Quelles sont celles attestées à Avenches ?

Plinie l'Ancien (1^{er} s. ap. J.-C.) a consacré le 37^e et dernier livre de son Histoire Naturelle aux pierres précieuses. Ce texte répond à la plupart des questions posées. Nous apprenons tout d'abord que l'habitude de se parer de pierres précieuses n'apparaît à Rome qu'après la 3^e Guerre Punique, suite aux échanges culturels que les conquêtes militaires ont entraînés. Grâce au succès des pierres précieuses (*gemmae* en latin), un commerce important s'est développé avec diverses régions productrices: la Baltique pour l'ambre, mais aussi l'Inde, le Pakistan actuel ou l'Égypte.

Nous apprenons également que les Anciens classaient les différentes gemmes en fonction de leur valeur. La plus chère était le diamant, suivi des perles (*margaritae*), qui sont un "produit de la mer", comme le précise Plinie, et de l'émeraude; viennent ensuite le béryl, l'opale, la sardoine et l'onix. Un second classement énumère les matières nobles utilisées pour la fabrication d'objets: on y trouve au premier rang l'agate et l'onix, suivis du cristal de roche et de l'ambre jaune (résine fossilisée).

Les gemmes étaient intégrées à des bijoux (bagues, colliers, boucles d'oreilles), mais pouvaient aussi orner des meubles, des objets ou des vases.

été mélangée aux pigments de peintures murales. Pour l'instant, une seule perle en émeraude a été identifiée. Elle ornait probablement une boucle d'oreilles ou un collier.

Les pierres les plus fréquemment découvertes sur le site d'Avenches sont des chatons de bagues, souvent décorés d'une image gravée (*photo*). Le métier des *gemmarii*, graveurs de pierres, était fort prisé dans l'Antiquité et exigeait une très grande habileté. A chaque pierre était attribuée une propriété particulière et chaque image gravée revêtait une valeur symbolique. Par l'utilisation de la bague comme sceau, pour cacheter des documents, son propriétaire s'identifiait au message de son intaille et le revendiquait.

De toute évidence, chacun ne pouvait s'offrir des bijoux ou objets en matières précieuses véritables. Ainsi s'explique la présence de nombreuses imitations: les *vasa murrhina*,

"Le troisième rang est assigné aux émeraudes pour plusieurs raisons; le fait qu'il n'y a pas de couleur plus agréable à l'œil; car nous regardons aussi avidement les herbes vertes et les feuillages, mais la vue des émeraudes est tellement plus plaisante, parce qu'il n'y a pas du tout de vert qui, comparé à elles, soit plus vert ... et les graveurs des gemmes n'ont rien qui leur repose les yeux plus agréablement (...) En outre, vues de loin, les émeraudes paraissent plus grosses parce qu'elles teintent l'air ambiant en le réfléchissant... Ni le soleil, ni l'ombre, ni la lumière des lampes ne les altèrent (...) Il est interdit de les graver."

Plinie, Histoire Naturelle, XXXVII, 30-53



Photo Fibbi-Aepli, Grandson

vases en pierre semi-précieuse, pouvaient être remplacés par des vases en verre reproduisant, par un savant mélange de verres teintés, l'apparence de l'agate ou de l'onix; plusieurs bagues sont ornées de chatons en pâte de verre imitant l'onix ou l'opale; leur décor est gravé comme celui des véritables intailles ou encore moulé; certains bijoux étaient enrichis de perles dont la matière (pâte de verre), la couleur verte et la découpe hexagonale, donnaient l'illusion de l'émeraude.

Anne Hochuli-Gysel

AGENDA

Assemblée générale de l'Association Pro Aventico - 1^{er} juin 2002

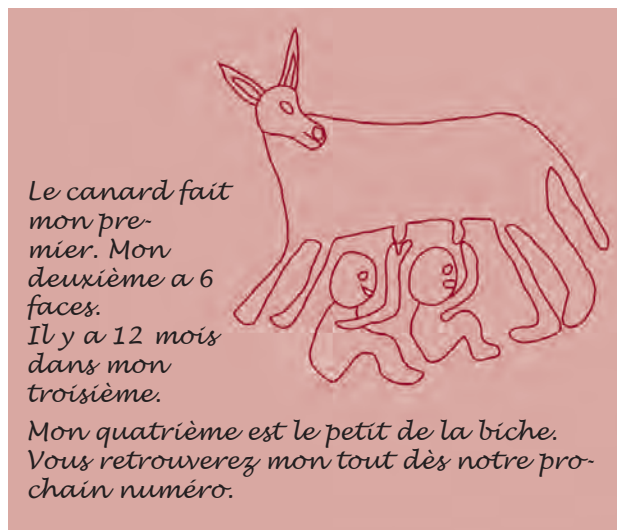
Restaurant de la Couronne, dernier étage, à 10h00. Après la partie administrative et le compte-rendu des fouilles, M. Gilbert Kaenel, Directeur du Musée cantonal d'Archéologie et d'Histoire, donnera une conférence intitulée: "Pourquoi Aventicum ? Cité phare de la région des Trois Lacs".

Aventicum, ville en vues

Exposition temporaire au Musée romain du 14 juin au 29 septembre 2002.

Venez découvrir votre ville comme vous ne l'avez encore jamais vue. D'Aventicum à Avenches via Wifisburg: c'est le voyage tout en vues et en plans auquel nous vous invitons.

POUR LES PLUS JEUNES



NOUVELLE PUBLICATION

Avenches, capitale des Helvètes, Archéologie suisse, 24. 2001. 2

Le numéro 2 de la revue Archéologie suisse de l'année 2001 était entièrement consacré au site d'Aventicum. Ce fascicule existe en français et en allemand. 96 pages et 122 illustrations couleurs. Prix: CHF 18.-; pour les membres de l'Association Pro Aventico: CHF 16.-



AVENCHES 02 ^{8^e} festival d'opéra

Tosca de Puccini
5, 12, 17, 19 juillet
Casolla/Fürli-Bernhard • Martinucci/Guido • Fondary
Orchestre Philharmonique de Turin
Direction musicale, Massimiliano Stefanelli
Mise en scène, Flavio Trevisan

Guillaume Tell de Rossini
6, 10, 13 juillet
Cebrian • Solman • Marfisi
Orchestre Philharmonique de Turin
Direction musicale, Nello Santi
Mise en scène, Reto Nickler

Billets: 40.- 70.- 80.- 90.- 110.- 130.- 150.-

TicketCorner
Tél. 0848 800 800
www.ticketcorner.ch

Ces pages vous ont plu ? Nos activités vous intéressent ? Souhaitez-vous être régulièrement informés sur les fouilles en cours et les recherches sur le site ?

Devenez membres de l'Association Pro Aventico. Vous bénéficierez de nombreux avantages et soutiendrez des projets liés à la connaissance de votre patrimoine.

Les cotisations annuelles s'élèvent à CHF 50.- si vous désirez recevoir le Bulletin Pro Aventico et l'Aventicum et à CHF 20.- si vous ne désirez recevoir que l'Aventicum. D'autres tarifs existent pour les membres à vie, les membres collectifs ainsi que pour les étudiants et les apprentis.

Oui, je souhaite devenir membre de l'Association Pro Aventico

Les activités de l'Association m'intéressent et je désire recevoir plus d'informations

NOM PRENOM

RUE

N° POSTAL LOCALITE

DATE SIGNATURE

Adresse: ASSOCIATION PRO AVENTICO, Av. Jomini 16, Case postale 237, 1580 Avenches
Tél.: ++41 026 676 42 00 Fax: ++41 026 676 42 15 E-mail: musee.romain@musrav.vd.ch